



---

**Discours d'ouverture de l'audience sur  
l'évaluation environnementale du réacteur NRU  
Le 29 juin 2005  
Robert Van Adel  
Président-directeur général**

Madame la Présidente et membres de la Commission, bonjour et merci de me permettre de prendre la parole aujourd'hui à propos de l'évaluation environnementale de l'exploitation du réacteur NRU au-delà de 2005. Pour les besoins du compte rendu officiel, je suis Robert Van Adel, président-directeur général d'EACL.

Aujourd'hui m'accompagnent M. David Torgerson, vice-président principal, Technologie et responsable principal des techniques d'EACL, M. Paul Fehrenbach, vice-président du Groupe Laboratoires nucléaires, ainsi que des membres clés de l'équipe d'EACL qui travaillent à ce projet très important.

En 1996, EACL a informé la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) que le réacteur NRU ne serait plus exploité au-delà de 2005. Cette décision était fondée sur la supposition qu'une autre installation l'aurait remplacé à présent.

Cela ne s'est pas produit, et le réacteur NRU continue donc d'être une source importante de production d'isotopes médicaux en plus de représenter la principale installation du Canada pour la recherche sur l'énergie nucléaire et les matériaux.

Nous croyons qu'il est essentiel de continuer d'exploiter le réacteur NRU afin de répondre à ces besoins jusqu'à ce que nous parvenions à une solution à plus long terme.

À titre de source la plus importante au monde de radionucléides médicaux, le réacteur NRU permet d'offrir plus de 34 000 traitements par jour. Ce réacteur produit aussi la majorité des isotopes médicaux au monde, dont le molybdène-99, et plusieurs isotopes de période



---

radioactive plus longue, notamment le cobalt-60, qui sert à la cancérothérapie. Le réacteur NRU continuera de produire ces isotopes de période radioactive plus longue après que l'Installation de production d'isotopes sera pleinement opérationnelle.

Le réacteur NRU est la seule installation capable de répondre aux besoins de recherche et développement (R et D) du programme électronucléaire CANDU du Canada dans le monde entier. L'accès à un réacteur de recherche de renommée internationale au Canada demeure essentiel pour la durabilité continue et la croissance d'EACL à titre de centre d'excellence canadien en R et D nucléaire et de fournisseur commercial de réacteurs CANDU et de services aux réacteurs.

Le réacteur NRU est aussi d'une importance considérable pour l'industrie nucléaire canadienne et la communauté de recherche scientifique canadienne. Il s'agit de la seule source de neutrons du Centre canadien de faisceaux de neutrons (CCFN) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), qui organise des projets de recherche indépendante et coopérative avec des professeurs et des étudiants de 23 universités canadiennes et avec des travailleurs scientifiques de 115 institutions situées dans 19 pays.

Le réacteur NRU est un réacteur de recherche polyvalent qui continue d'offrir tous les jours d'énormes bienfaits aux Canadiens et aux habitants du monde entier.

Par opposition aux pays comptant une population plus importante dans lesquels des réacteurs à vocation unique sont courants, le réacteur NRU est une solution canadienne traditionnelle qui présente un vaste éventail de capacités aux diverses collectivités de science et technologie du Canada. Que le réacteur NRU conserve sa renommée mondiale presque 50 ans après avoir vu le jour rend hommage aux scientifiques et aux ingénieurs de l'époque.

EACL est fière d'exploiter et de maintenir le réacteur NRU de manière sûre et sans danger pour l'environnement.



Depuis 1996, EACL a investi plus de 30 millions de dollars en améliorations concrètes au réacteur NRU afin d'assurer et d'accroître sa sûreté. Jusqu'à présent, nous avons apporté sept améliorations liées à la sûreté et cinq sont déjà en service.

EACL investit une somme supplémentaire de 10 millions de dollars dans le programme de prolongement du permis d'exploitation du réacteur NRU. Nous avons terminé une mise à jour complète du rapport de sûreté du réacteur NRU et entièrement évalué l'état de l'installation pour nous assurer de pouvoir en poursuivre l'exploitation. En outre, nous disposons d'un robuste programme de gestion du vieillissement en vertu duquel nous remplaçons continuellement et modernisons l'équipement, au besoin.

Notre proposition vise à continuer d'exploiter le réacteur NRU, conformément à sa configuration actuelle, jusqu'à 2012 environ. Nous sommes actuellement en pourparlers avec le ministère des Ressources naturelles et le CNRC à propos de l'avenir du réacteur NRU au-delà de 2012. Plusieurs options font l'objet de discussions, y compris une importante remise en état du réacteur NRU, le remplacement du NRU par une nouvelle installation polyvalente ou la construction de plusieurs nouveaux réacteurs, chacun pour exécuter une fonction particulière du réacteur NRU.

Ces discussions se poursuivront pendant quelque temps, mais nous sommes ici aujourd'hui pour discuter de l'évaluation environnementale en vue de la poursuite de l'exploitation du réacteur NRU jusque vers 2012.

Bien que le personnel de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) ait produit un rapport d'examen préalable pour l'évaluation environnementale du réacteur NRU, EACL a continuellement surveillé et pris proactivement des mesures pour améliorer la performance environnementale du réacteur NRU et des autres installations de Chalk River.



---

J'ai le plaisir de signaler qu'en mai, l'an dernier, EACL a réussi à obtenir sa certification ISO-14001 de système de gestion de l'environnement pour les Laboratoires de Chalk River.

Cette norme exige un effort continu visant à améliorer la performance environnementale, et nous sommes engagés à déployer cet effort.

En 2004, nous avons achevé un examen des effets écologiques pour l'établissement de Chalk River, que le personnel de la CCSN a accepté, et avons communiqué les résultats aux Premières nations, aux groupes de citoyens et à d'autres intervenants clés au cours de plusieurs réunions tenues en janvier.

Nous avons aussi publié notre Plan de l'environnement de 2005-2006, qui fait état des projets que nous mettrons à niveau pour respecter la norme ISO 14001. Nous sommes d'accord avec la conclusion du rapport d'examen préalable du personnel de la CCSN, selon laquelle l'exploitation continue du réacteur NRU présentera un risque minimal pour l'environnement.

EACL a travaillé dur dans le but de fournir à ses intervenants les renseignements sur l'évaluation environnementale et la demande d'EACL de poursuivre l'exploitation du réacteur NRU. Nous avons offert, à nos intervenants, de nombreuses occasions de présenter des suggestions et de faire part de leurs préoccupations, notamment par des lettres et des séances de breffage aux représentants élus aux échelons fédéral, provincial et municipal dans les comtés de Renfrew et de Pontiac, au chef et au conseil des Premières nations algonquines et à des groupes de citoyens sélectionnés ainsi que quatre séances d'information publique tenues dans les principales collectivités à proximité de l'installation. Tous ces renseignements ont été affichés dans notre site Web.

Les résultats des activités de consultation appuient la recommandation du personnel de la CCSN, soit l'approbation de l'évaluation environnementale. La Commission a reçu plusieurs lettres de soutien en faveur de l'exploitation continue du



---

réacteur NRU, et nous sommes très reconnaissants de l'appui et de l'intérêt de nos intervenants communautaires.

Pour terminer, l'exploitation continue du réacteur NRU est vitale pour les Canadiens et des milliers de personnes dans le monde entier. Nous avons investi dans des améliorations de la sûreté de l'installation et mettons en œuvre des programmes pour nous assurer que le réacteur NRU continue d'être exploité sans danger. Nous avons l'intention de prouver, à la satisfaction du personnel de la CCSN et de la Commission, qu'EACL est pleinement capable d'exploiter le réacteur NRU en toute sécurité au-delà de 2005. Si la Commission accepte l'évaluation environnementale, je peux confirmer qu'EACL compte les ressources et le personnel nécessaires pour exploiter l'installation d'une manière sûre et écologique.

Merci.